

Circuit du menhir de Peyreficade à Caux



Randonnée n°506856

Une randonnée proposée par Alaindecaux

Circuit sur la coulée du volcan des Baumes pour aller voir le menhir de Peyreficade, sans difficulté particulière.

| | | | |
|---------------------------|--------|---------------------------------|--------------|
| Durée : | 2h45 | Difficulté : | Moyenne |
| Distance : | 9.03km | Retour point de départ : | Oui |
| Dénivelé positif : | 65m | Activité : | A pied |
| Dénivelé négatif : | 64m | | |
| Point haut : | 145m | Commune : | Caux (34720) |
| Point bas : | 78m | | |

Description

(D/A) Au départ du Boulevard Anselme Nougaret à Caux, se diriger Ouest et rejoindre la Grand Rue.

(1) La prendre à droite et monter au cœur du village. Après avoir traversé la Place de la République, monter vers l'église et, avant d'y arriver, prendre à gauche la Rue de la Foire. Retrouver le Boulevard du Puits Allier, l'emprunter à droite jusqu'au carrefour de la Rue Marceau. La prendre à gauche jusqu'à l'Avenue de Fontès.

(2) Tourner à gauche dans cette rue, passer devant la cave coopérative et remonter vers la droite jusqu'à la gare. Traverser le terrain sur la droite après la gare pour rejoindre la Rue des Croyes qui mène au Chemin de Peiroficado. S'engager à droite dans ce chemin goudronné et le suivre tout droit jusqu'en haut sur le plateau de la coulée du volcan des Baumes à proximité des réserves d'eau pour l'incendie.

(3) Prendre le chemin sur la gauche jusqu'à un croisement à 4 directions.

(4) Emprunter le chemin de gauche jusqu'au carrefour du sentier du menhir. Prendre alors légèrement à gauche pour y accéder.

(5) Revenir sur ses pas pour regagner le chemin précédent. Poursuivre sur la gauche et au carrefour des chemins, continuer en face jusqu'à la route de Fontès.

(6) La traverser et suivre en face le bord de la vigne vers l'Ouest pour rejoindre plus loin la D174. Continuer à gauche sur la D174 après avoir passé l'entrée du domaine de Fontarèche jusqu'à une petite route à gauche qui descend dans les vignes.

(7) Descendre environ 400m jusqu'à l'aplomb d'un maset en ruine sur la gauche.

(8) Quitter la route et emprunter à gauche le chemin de vigne qui y mène. Continuer vers le Sud-Ouest en suivant le bord des cultures, traverser un fossé et continuer jusqu'à un autre fossé que l'on suit par la droite. Continuer le long de la parcelle jusqu'à un chemin cimenté pour atteindre le carrefour avec une route goudronnée.

(9) La prendre à gauche et la suivre jusqu'au carrefour avec la D30 portant le nom d'Avenue de Neffiés.

(10) Virer à gauche et poursuivre jusqu'au croisement avec le Chemin de Panama. S'y engager à droite jusqu'à l'Avenue du Calvaire. Prendre à gauche cette rue puis à droite celle du Maréchal Leclerc pour terminer à gauche et rejoindre le Boulevard Anselme Nougaret.

Points de passages

D/A Parking sous les platanes du Bd A. Nougaret

N 43.505271° / E 3.368777° - alt. 93m - km 0

1 La Grand Rue

N 43.505508° / E 3.367436° - alt. 92m - km 0.11

2 Avenue de Fontès

N 43.508979° / E 3.369743° - alt. 89m - km 0.61

3 Chemin sur la gauche

N 43.521607° / E 3.374571° - alt. 132m - km 2.24

4 Carrefour de chemins

N 43.525368° / E 3.37729° - alt. 135m - km 2.72

5 Menhir de Peyreficade

N 43.529372° / E 3.371323° - alt. 141m - km 3.39

6 Route Caux - Fontès

N 43.529942° / E 3.362567° - alt. 143m - km 4.2

7 Chemin de vigne goudronné

N 43.530269° / E 3.354508° - alt. 119m - km 4.96

8 Aplomb du Maset en ruine

N 43.529226° / E 3.350326° - alt. 101m - km 5.32

9 Carrefour de chemins cimentés

N 43.525375° / E 3.351168° - alt. 90m - km 5.91

10 D30

N 43.510983° / E 3.360822° - alt. 101m - km 7.74

D/A Parking sous les platanes du Bd A. Nougaret

N 43.505252° / E 3.368825° - alt. 93m - km 9.03

(1) L'emprunter à droite pour revenir au parking de départ (D/A).

Informations pratiques

Par jour de grand soleil, n'oubliez pas votre chapeau. Très peu d'ombre sur la majorité du parcours.

A proximité

Ne manquez pas :

a) au cœur du village:

- l'église et son clocher porche du XIIIe et XIVème siècles.

- la place du marché du Moyen-Âge, Rue de la Foire.

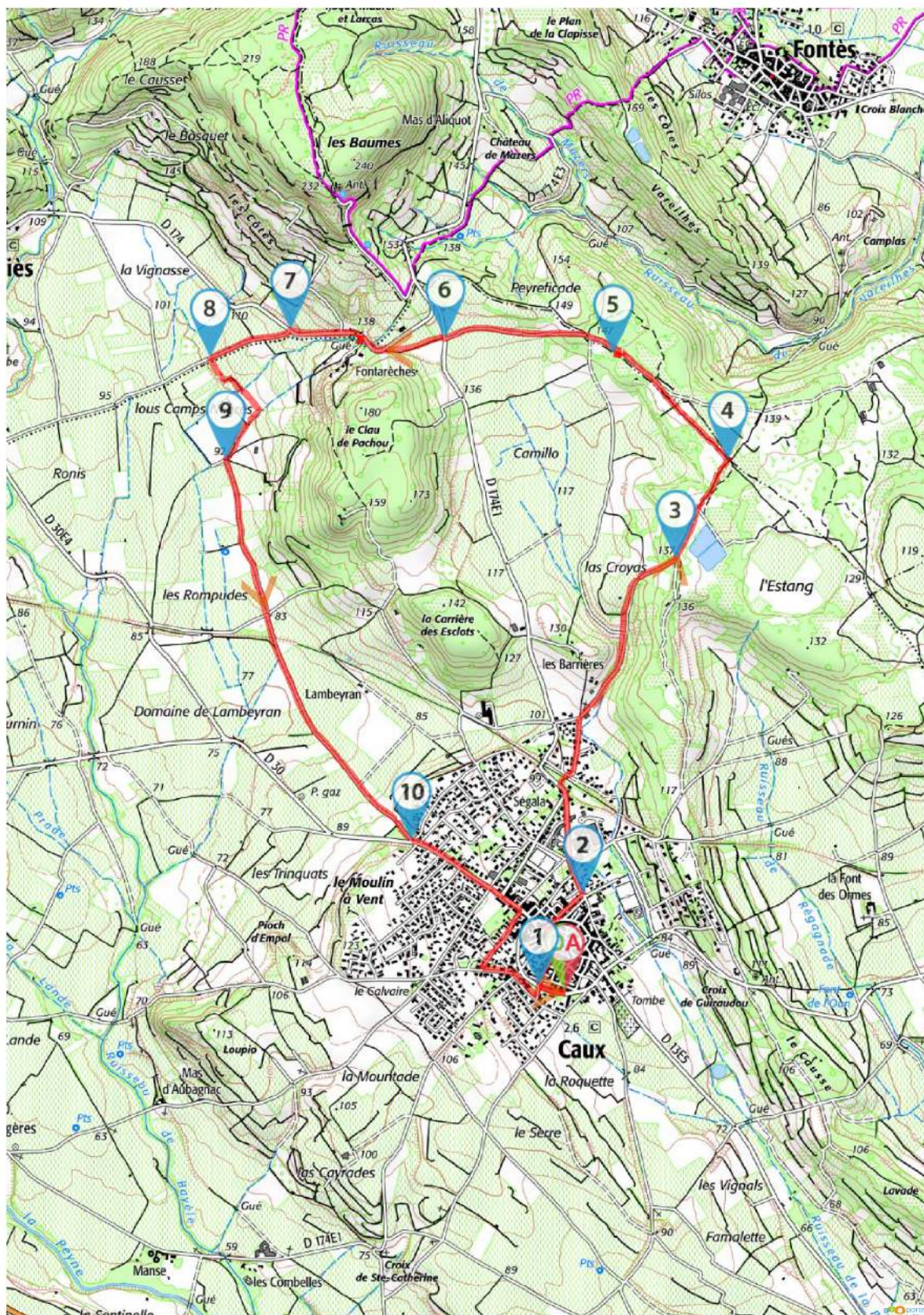
b) sur le parcours :

- le menhir de Peyreficade.

- la ruine du maset de 1684 avec sa porte cintrée en grès du pays.

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-circuit-du-menhir-de-peyreficade-a-caux/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



©2021 IGN

Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.



LA CHARTE

du *visorandonneur*

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

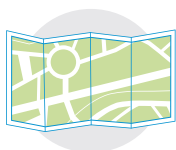
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



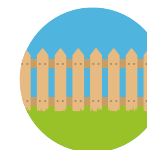
RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



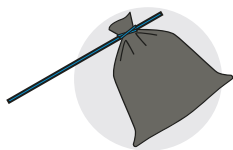
RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



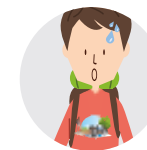
ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.